



## Conseilles Statue élevage chien

Par **royaumedesmogwais**, le **21/10/2014 à 12:15**

Bonjour

je suis une particulière passionnée de bouledogue français et très soucieuse de la race , je fait des expos avec mes chiens, a passer mon certificat de capacité , j'ai un affixe et déjà produit plusieurs porter (1 par an et encore )

j'ai deux femelles stérilisée retraiter

et pour l'élevage 1 mâle et 2 femelles

les chiens vivent avec nous 24/24 sans box

j'envisage comme la loi le prévois de passer pro des janvier mais je ne sais pas trop quel statue choisir ...

pourriez vous me conseiller vu ma petite structure

Merci par avance

Par **moisse**, le **21/10/2014 à 17:23**

Bonjour,

Statut et non statue (la vénus de Milo).

Le statut d'auto entrepreneur semble vous convenir, mais vous pouvez toujours consulter la chambre des métiers (c'est gratuit) et soumettre votre projet et récupérer quelques conseils. C'est de toutes façons un passage quasiment obligatoire.